

BUS-TRAM INFOS

LE JOURNAL DU BUS-TRAM ANTIBES-SOPHIA
N° 07 – 1^{ER} SEMESTRE 2018

BUS // // TRAM

Antibes < > Sophia

ACTU 2018 :

une grande année
de travaux pour
le bus-tram



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
SOPHIA ANTIPOLIS

Des travaux qui avancent sur tous les secteurs

Des aménagements importants cette année

En 2018, les travaux du bus-tram avancent, les infrastructures se développent et les ouvrages se construisent, à l'image du pont surplombant la Valmasque. La création de la nouvelle rue des Alisiers figure elle aussi sur la liste du grand nombre de réalisations qui verront le jour cette année. C'est également le cas du chemin de Saint-Claude qui sera métamorphosé par de nouveaux aménagements et une route et des trottoirs tout neufs.

L'ensemble des chantiers prévus permettra, dès fin 2019, au bus-tram de circuler, en partie sur sa voie dédiée et en partie dans la circulation générale, depuis la place de Gaulle à Antibes jusqu'à la gare routière de Valbonne Sophia Antipolis.

Dans sa globalité, le projet du bus-tram s'attache à favoriser les échanges multimodaux, notamment avec le vélo, à travers la réalisation de pistes cyclables, à rendre les transports en commun plus accessibles, en particulier aux personnes à mobilité réduite, et à proposer une desserte optimale des services, commerces, habitations et entreprises d'Antibes et de la technopole sophilopolitaine.

Ce numéro de votre journal du bus-tram vous propose de faire le point sur l'avancement du projet et la programmation des travaux de cette année qui s'annonce riche.

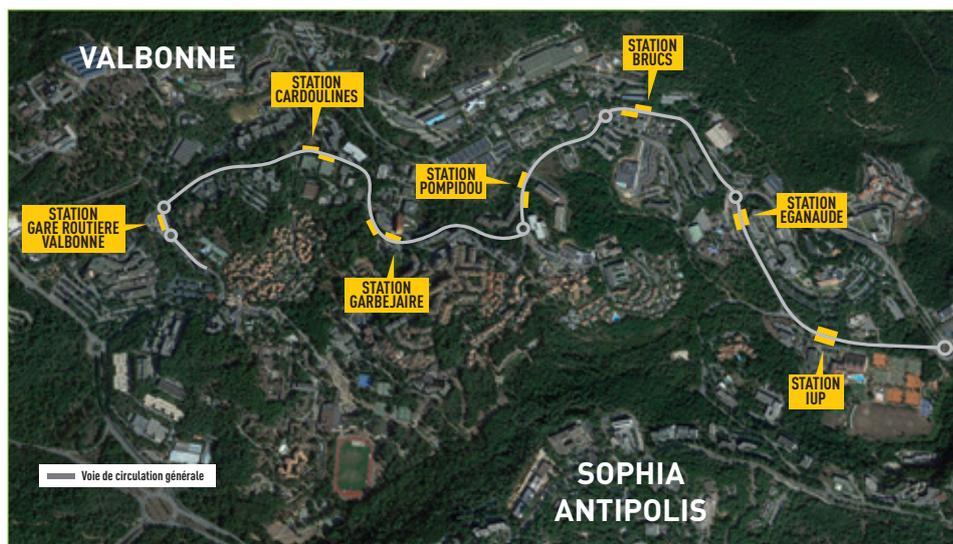
Jean Leonetti,
Président de la CASA



Sur l'ensemble de l'itinéraire du bus-tram, des chantiers démarrent ou se poursuivent. Voyons ce qu'il en est, du nord au sud, secteur par secteur.

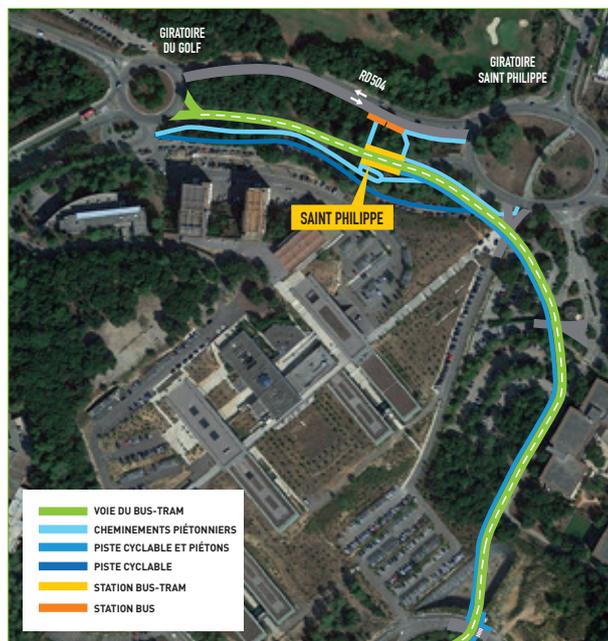
//// SUR LE SECTEUR SOPHROPOLITAIN, ENTRE BIOT ET VALBONNE, ADAPTATION DES ARRÊTS DE BUS À L'ACCUEIL DU BUS-TRAM

Afin de permettre au bus-tram de desservir le cœur de la technopole et éviter ainsi que les usagers n'aient à multiplier les correspondances, les sept arrêts situés entre l'IUP et la gare routière de Valbonne vont être aménagés. En effet, il s'agit de rendre possible l'accès aux stations pour les personnes à mobilité réduite, le stationnement des vélos pour les cyclistes ainsi que l'accostage des futurs véhicules longs de dix-huit mètres.



//// SUR LE SECTEUR DE SAINT-PHILIPPE, REPRIS DES TRAVAUX POUR RÉALISER LA VOIE DU BUS-TRAM

Après la création, en 2017, d'une nouvelle portion de route départementale entre les giratoires du Golf et de Saint-Philippe, les travaux ont repris entre la Valmasque et Saint-Philippe. Ils consistent, d'ici décembre 2018, à créer deux bassins de rétention des eaux pluviales, à réaliser la plate-forme du bus-tram, et à créer des cheminements piétons et cyclables sécurisés.



//// SUR LE SECTEUR DE LA VALMASQUE, DÉMARRAGE DES TRAVAUX DU VIADUC

Après la création des pistes de chantier depuis la zone des Cistes au sud et le campus Sophi@Tech au nord, **le chantier du viaduc qui enjambera le cours d'eau de la Valmasque a commencé en mars 2018**, avec la construction des fondations. Dans un second temps, les deux piles du pont seront érigées, sur lesquelles reposeront deux poutres métalliques de près de 70 mètres de long. Leur pose est prévue à l'été 2018. La dalle béton qui supportera la voie du bus-tram et la piste piétons-cyclistes sera ensuite réalisée pour un achèvement de l'ouvrage début 2019.

ZOOM AVEC

FARID SAÏFI, MAÎTRE D'ŒUVRE EN CHARGE DE L'OUVRAGE DE LA VALMASQUE, EGIS



Bus-Tram Info : Quels sont les enjeux majeurs de cet ouvrage de la Valmasque ?

F.S. : Ce pont doit s'intégrer dans le parc naturel de la Valmasque, notre parti a été de jouer l'aspect minéral relativement présent dans le site. Nous avons opté pour une structure mixte acier/béton minimisant les emprises au sol et le poids de la structure. Nous faisons en sorte que l'impact environnemental de cet ouvrage soit moindre.

B.T.I. : Quelle sont ses particularités ?

F.S. : Les appuis du pont ont été implantés en dehors du lit mineur afin de ne pas perturber le cours d'eau. Les zones d'emprises de la

construction ont été définies pour préserver les zones sensibles notamment les zones humides.

Par ailleurs, le projet prévoit des bornes d'éclairage de hauteur limitée à 1,50 m. De nuit, c'est le passage des cyclistes et des piétons qui déclenchera l'éclairage. Ce dispositif est prévu pour ne pas perturber par une lumière constante les chiroptères.

BTI : A quelles difficultés vous êtes-vous préparé ?

F.S. : Ce pont aura des fondations en profondeur, constituées par des pieux d'une dizaine de mètres. La difficulté majeure réside dans l'hétérogénéité du sol et l'existence de passages décomprimés.

Afin de s'adapter à cette forte variabilité et de maîtriser cet aléa, des sondages complémentaires ont été réalisés et des pieux de longueurs variables ont été proposés par l'entreprise.

BTI : Comment se font les choix avec la CASA ?

F.S. : La CASA fixe les orientations principales, à nous de trouver les meilleures solutions techniques pour y répondre. Les décisions importantes comme le choix des entreprises se fait en commun grâce à un dialogue constant, clé d'une réalisation pérenne dans le temps, respectueuse de l'environnement et d'une enveloppe financière maîtrisée.

//// SUR LE SECTEUR DES CISTES, PROLONGEMENT DE LA RUE DES ALISIERS

Au printemps 2018, la rue des Alisiers sera **prolongée et provisoirement mise en circulation à double sens**. Cela permettra de limiter au maximum la gêne pour les riverains, tout en facilitant l'exécution des travaux sur la rue des Cistes. En plus de la création de cette nouvelle voie et d'un nouveau bassin de rétention des eaux de pluie, les réseaux enterrés d'eaux usées et d'eaux pluviales sont rénovés.



//// SUR LE SECTEUR DU CHEMIN DE SAINT-CLAUDE, REQUALIFICATION DE LA VOIRIE

Toujours dans le souci de réduire la gêne occasionnée par le chantier, **les travaux sur le Chemin de Saint-Claude sont conduits par portions** d'environ deux-cents mètres de long, traitées successivement. Bien que ce fractionnement allonge la durée totale du chantier, il évite de trop perturber la circulation routière en maintenant deux voies de circulation.

Ainsi, après la section entre le chemin du Puy et la rue Lamartine, qui a été réaménagée depuis septembre 2017, les travaux ont démarré en décembre entre le chemin du Puy et l'avenue Sarrazine. Ils se poursuivront, à partir de l'été 2018 entre la rue Lamartine et l'avenue Jules Grec, puis à partir de la fin de l'année sur l'avenue de la Sarrazine.

Le bus-tram et vous



LE BUS-TRAM ET LE VÉLO

L'arrivée du bus-tram est naturellement bénéfique aux usagers des bus mais pas seulement. Tous les modes de transports actifs (la marche à pied, le vélo, la trottinette, etc.) vont y gagner ! Ces déplacements vont en effet devenir bien plus agréables et surtout beaucoup plus sécurisés.

En particulier, l'usage du vélo a été valorisé dans le cadre du projet du bus-tram et s'intègre dans le vaste « Plan vélo » de la CASA, qui vise à faciliter et à promouvoir ce mode de déplacement pour effectuer les trajets domicile - travail.

Ainsi, plus de 5 km d'itinéraires cyclables vont être réalisés. La sécurisation des parcours étant une priorité, la création des pistes cyclables s'accompagne de feux de signalisation dédiés, de systèmes d'éclairage appropriés et d'espaces de stationnement adéquats. De quoi encourager les trajets à bicyclette !

L'ensemble du parcours sera en outre jalonné d'arceaux vélo, voire de boxes sécurisés comme ceux actuellement disponibles en gare routière de Valbonne Sophia Antipolis, à la salle Azur arena d'Antibes et sur l'Avenue Roumanille à Biot.

Interview d'Isabelle Le Maitre, Déploiement Exploitation Fixe et Infrastructures, Patrimoine Fibre Optique et Relations Collectivités locales chez Bouygues Telecom



Bus-Tram Info : Un réseau Télécom a été déplacé dans la Valmasque. Pour quelles raisons ?

Isabelle LE MAITRE : Dans les projets d'infrastructures, il est nécessaire d'évaluer l'impact qui peut se produire sur les réseaux enterrés. Dans le cas de la Valmasque, nous faisons circuler nos réseaux à titre d'occupants du domaine public. Notre réseau devait être dévié parce qu'il se situait sous une pile du pont à construire.

De façon générale, dès lors qu'une voirie est modifiée par une collectivité, nous pouvons être amenés à déplacer notre infrastructure.

B.T.I : Comment cela se passe-t-il ?

I. LM. : La CASA et son MOE* ont dressé une liste de tous les réseaux enterrés situés sous l'emprise du bus-tram. La compatibilité des travaux du bus-tram et des réseaux enterrés a été étudiée, puis des échanges ont lieu entre le MOE et nous, le concessionnaire de réseaux, afin de définir la nature des travaux à réaliser. Parfois, il suffit d'approfondir le réseau. Dans le cas de ce pont, il faut déplacer le réseau. Nos travaux sont réalisés en étroite collaboration avec la CASA afin de ne pas générer de coupure de réseau ou de retarder les travaux du bus-tram.

* Maître d'oeuvre

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE PROJET

Tous les documents du projet sont disponibles sur le site internet

www.bustramcasa.fr

Vous avez une question, une remarque, contactez nous à l'adresse bus-tram@agglo-casa.fr

Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis - Bus-Tram
Les Genêts - 449, route des Crêtes - 06901 Sophia Antipolis Cedex
Tel : 04 89 87 70 00 - Fax: 04 89 87 70 01

